

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que la ferme sise 20, Am Duerf à Reuland se caractérise comme suit :

À l'extrémité est du village de Reuland se situe une ancienne ferme (GEN) en forme d'un « L » (TYP), qui se compose d'un corps de logis et des annexes datant probablement du XVIII^{ème} siècle et d'un corps de logis qui a été construit vers 1920 (EVO). Un mur d'enceinte avec clôture en ferronnerie délimite une cour pavée triangulaire, qui abrite en outre un vieil arbre. Une ancienne entrée composée de deux piliers donne accès à l'ancienne route vers Beidweiler, aujourd'hui abandonnée (visible sur le plan cadastral de 1824¹ et encore sur la carte topographique de 1967²).

L'ancien corps de logis et les annexes datent du XVIII^{ème} siècle. Sur la carte Ferraris figure une ferme à l'extrémité est du village.³ Bien que cette ferme ait une forme en « U », il est possible qu'une annexe ait été démolie par la suite. Dans le plan cadastral de 1824, l'ensemble est déjà inscrit sous sa forme actuelle en « L ».⁴ Sur le linteau de la porte du corps de logis plus récent, l'année « 1920 » est gravée. Une case croquis datant de 1924 enregistre la démolition d'une annexe et l'érection du corps de logis à sa place.⁵

Le corps de logis de 1920 est bien proportionné ; il s'élève sur deux niveaux et se divise de manière symétrique en cinq travées. Deux travées se situent de part et d'autre de l'entrée centrale. Les encadrements rectangulaires en pierre de taille sont dans un style historiciste classique et sobre avec appuis et entablements, typique pour l'époque (AUT / PDR). L'ensemble de la façade est souligné par des lésènes en pierres et surmonté d'une toiture à la mansart en ardoise avec corniche en pierre et qui comporte trois baies en façade avant. A l'arrière, une véranda récente a été ajoutée jusqu'à la lisière de la parcelle. Le corps de logis de 1920 témoigne d'une prospérité accrue de la ferme, qui se reflète également dans les détails raffinés de la façade (SOC).

Dans la continuité du corps de logis, se trouvent des dépendances plus anciennes servant de nos jours entre autres de garage. Le corps de bâtiment implanté en perpendiculaire présente également une maison d'habitation prolongée, dans le même alignement, par des annexes agricoles. Un perron de cinq marches permet d'accéder à une ancienne entrée dont la porte en bois semble d'origine (AUT). Cette ancienne maison, cadrée par un socle en pierres apparentes, est composée de six travées formant un rythme régulier. Les baies présentent des ouvertures aux encadrements en arcs segmentaires, caractéristiques pour l'architecture du XVIII^e siècle (AUT / PDR). L'annexe présente des

¹ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, *cadastre primaire Heffingen B2*, 1824.

² Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, *carte topographique*, 1967

³ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, *carte Ferraris, Feltz 242, 1771-1778*,

⁴ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, *cadastre primaire Heffingen B2*, 1824.

⁵ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, cc 1053 (1924).

portes et fenêtres d'étables typiques pour la moitié du XXe siècle et un portail en grange en plein cintre plus ancien (PDR / AUT / EVO).

L'ancienne ferme située à Reuland avec ses différentes phases de construction témoigne du développement de l'architecture rurale au Luxembourg. L'état de conservation authentique à l'extérieur montre clairement les formes caractéristiques des différentes périodes de constructions. Ainsi, l'ensemble présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

Critères : Authenticité (AUT), Genre (GEN), Période de réalisation (PDR), Histoire sociale ou des cultes (SOC), Typologie (TYP), Évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COPAC émet un avis majoritaire favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de la ferme sise 20, Am Duerf à Reuland (nos cadastraux 386/1567 et 386/1566). 13 voix pour un classement et 1 abstention.

Présent(e)s : Alwin Geimer, André Schoellen, Beryl Bruck, Christina Mayer, Claude Schuman, Guy Thewes, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Michel Pauly, Mathias Fritsch, Patrick Bastin, Paul Ewen, Regis Moes.

Luxembourg, le 4 mai 2022